

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 1090 Travaux publics.

n° 1090

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

26 octobre 1950

Numéro JO

n° 10 du 01/10/1950

Date du numéro

1 octobre 1950

### TEXTE INTÉGRAL

Le traitement mensuel d'Ibrahim Saïd, aidel'acturier en service h la régie des eaux, est fixé à 20.520 francs, pour compter du 8 janvier 1050, et à 22.040 francs, pour compter du 1ER juillet 1950.